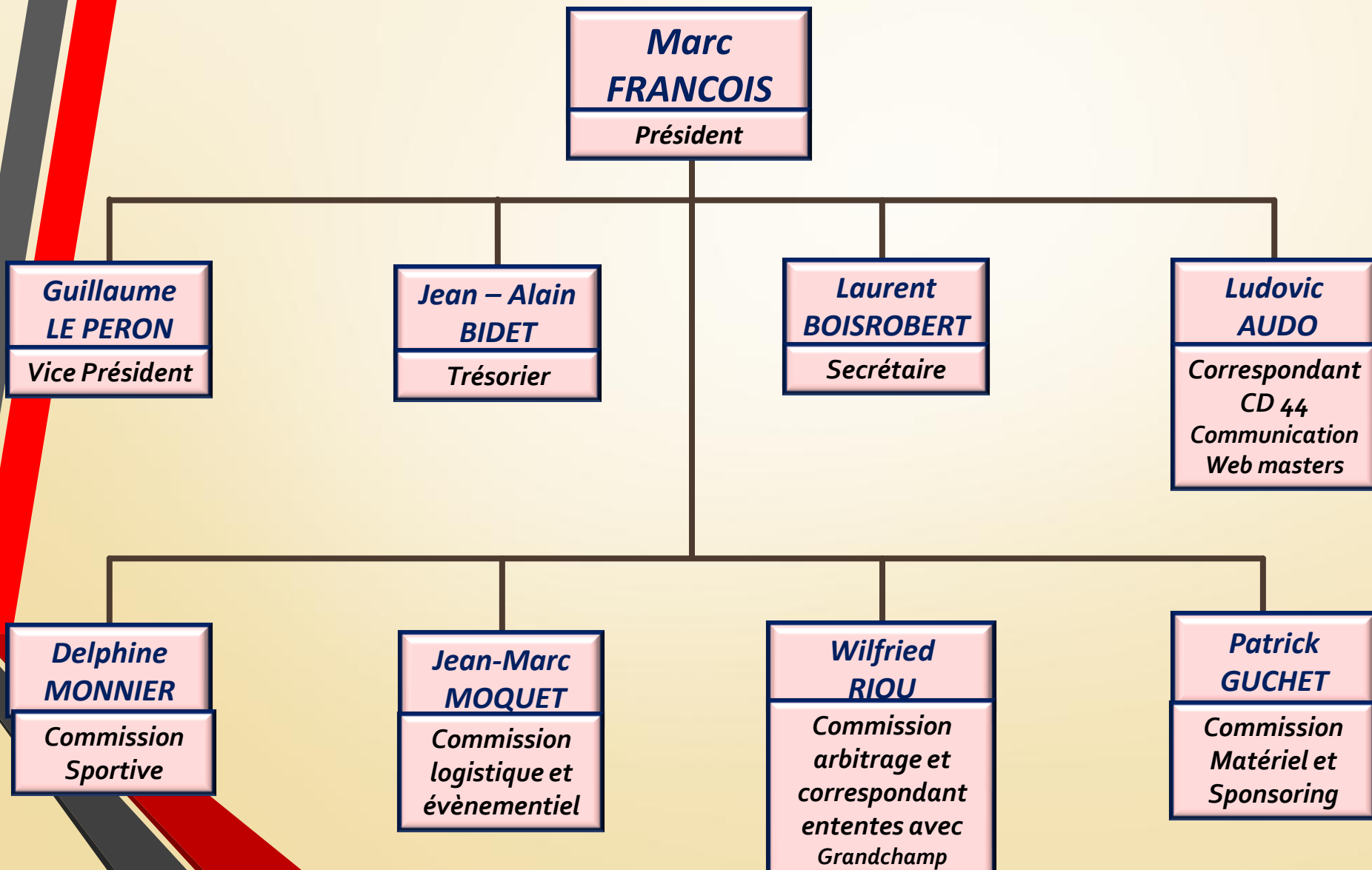


Ordre du jour de la réunion



1. Présentation du nouveau Comité de Direction (Codir)
2. Présentation du principe de la CTC et de ses spécificités
3. Position du Codir vis-à-vis de la CTC
4. Effectifs prévisionnels par équipe et équipes concernées par la CTC Nort – Héric - Saffré
5. Sujets divers / autres informations
6. Questions Réponses

Comité de Direction (Codir)



Principe et spécificités de la CTC



- Définition CTC : Coopération Territoriale de Clubs
- Principe : faire travailler ensemble des clubs volontaires
- Intérêts de la CTC :
 - ✓ mutualisation des moyens humains et techniques
 - ✓ Faciliter l'accès au haut niveau de leurs joueurs par le regroupement des talents dans les équipes désignées
 - ✓ Soutenir les clubs en difficulté
- 2 ou 3 clubs appartenant à la même ECPI
- 1 école de mini basket dans chaque club
- 1 école d'arbitrage CTC
- Signature d'une convention durée 2 ans mini, 3 ans maxi

Fonctionnement d'une CTC



- Un comité de Pilotage avec 1 représentant à minima par club
- 1 école de minibasket par club
- 1 école d'arbitre CTC
- Des équipes en nom propre : constituées de licenciés d'un seul club
- Des ententes : équipes composées de joueurs des clubs de la CTC engagées au niveau départemental
- Des Inter-équipes : équipes composées de joueurs des clubs de la CTC engagées au niveau Région
- Le nombre d'équipes en entente et en inter-équipe est illimité au sein de la CTC

L'école d'arbitrage de la CTC



- Un référent au niveau de la CTC qui participe à la réunion départementale des responsables d'école d'arbitres club
- Elle doit compter au moins 2 stagiaires x nbre de clubs
- Stagiaires accompagnés lors des temps de pratique
- Échange des arbitres stagiaires entre clubs de la CTC
- Priorité : formation d'arbitres destinés à officier au niveau de la CTC en particulier les 12/16 ans

Le dossier d'homologation CTC



- Dossier à déposer sur la plateforme fédérale avant le 30 avril
- Il est composé :
 - Procès verbal de l'instance dirigeante de chaque club
 - La convention signée par chaque club
 - La liste des équipes engagées dans chaque club pour la saison encours (prévisionnelle)
 - La liste des collaborations envisagées
 - Le projet de développement de la CTC
- Le bureau fédéral notifiera sa décision relative à la demande d'homologation de la CTC au plus tard le 30 juin
- La CTC prend effet au 1^{er} juillet

Spécificités de la CTC



- Les clubs de la CTC demeurent totalement indépendants dans leur gestion interne
- Possibilité dénonciation par le club qui voudrait cesser sa collaboration au moins six mois avant la fin de la saison sportive
- Ecole de mini basket = espace d'accueil d'enfants de moins de 11 ans : baby U7, mini-poussins U9, Poussins U11
- Impossibilité pour un club en union de faire partie d'une CTC et réciproquement
- Hors CTC, le nombre d'ententes est limité à trois par club toute catégorie confondue
- Une entente hors CTC ne peut évoluer au niveau régional

Position du Codir / la CTC



- La CTC présente des intérêts indiscutables de mutualisation des moyens humains et techniques (entraîneur, salles, école de basket, école d'arbitrage)
- Nécessite l'adhésion des équipes concernées (équipe volontaire)
- Doit être réalisée dans le cadre d'une proximité géographique des clubs et en fonction d'une logique territoriale
- Permet de compléter des équipes et d'accéder à tous niveaux sportifs

Décisions du Codir / CTC Nort – Héric - Saffré



- Inscrire en CTC uniquement les équipes volontaires ou en nombre de joueurs insuffisants
- Poursuivre les ententes actuelles avec Grandchamp des Fontaines suite possibilité indiquée par le CD 44 lors de l'AG du 7 juin
- Inscription d'un maximum de joueurs pour la saison prochaine avec la volonté de se rapprocher les clubs les plus proches (Grandchamp des Fontaines, Notre Dame des Landes, Casson)
- Réflexion à mener sur la poursuite de la CTC avec Nort – Héric - Saffré dès maintenant pour la saison 2017-18 et étudier une CTC avec Grandchamp

Les effectifs



Future équipe	Effectif prévu	Engagement CTC	Engagement Heric seul
Mini-poussin(e)s	16	<i>Pas concerné(e)s</i>	oui
Poussines	12	?	?
Poussins	7	?	?
Benjamines	14	oui	oui
Benjamins	2 : déjà en entente avec Grandchamps	non	
Minimes F	7 + 2 ?	non	oui
Cadettes	11	non	oui
Cadets	7 + 3 Granchamps	non	oui
Juniors G	7 + 3 de l'entente avec Grandchamps	non	
Séniors F	11	non	oui
Séniors G	Entente avec Grandchamps	non	

Sujets divers – Autres informations



- Recrutement de jeunes joueurs pour l'école d'arbitrage
- Volonté de recruter un 4^{ème} entraîneur pour le mercredi après midi
- Volonté d'organiser des réunions d'informations périodiques vis-à-vis des joueurs et parents
- 3^{ème} séance d'inscription le samedi 18 juin à la salle de sports du collège de 10h à 13h en présence du Codir pour répondre à vos questions



Questions - réponses